

## TÉMOIGNAGES

SÉNAT

OTTAWA, MARDI 22 mai 1951.

Le Comité des Finances, qui a été autorisé à examiner les prévisions budgétaires de l'année financière se terminant le 31 mars 1952, se réunit aujourd'hui à 11 heures du matin, sous la présidence de l'honorable M. Crerar.

LE PRÉSIDENT: Messieurs, un peu d'attention, s'il vous plaît. Nous appellerons M. Bryce.

L'hon. M. REID: Monsieur le président, avant que vous appeliez M. Bryce, me serait-il permis de formuler une proposition au Comité, par votre entremise?

Il m'a semblé qu'il serait peut-être opportun, à un moment donné au cours de notre enquête, de convoquer le professeur Jackson, de Toronto. Il est venu à Ottawa récemment. Un jour de la semaine dernière, il a fourni à un groupe d'étude certains renseignements sur les dépenses du gouvernement, leur rapport avec le coût de la vie, ainsi que sur le rapport entre la production et le coût de la main-d'œuvre. D'après ce qu'on m'a dit des renseignements qu'il a fournis à ce moment-là, il me semble qu'il nous serait très utile de l'inviter à témoigner devant notre Comité. D'ailleurs, cela se conformerait au travail que le Comité projette d'entreprendre.

LE PRÉSIDENT: A ce sujet, je signale que j'ai discuté ces questions avec le comité du programme. Il avait été proposé à une réunion antérieure que nous invitions M. Slichter, de l'université Harvard, ainsi que M. Norris, de Washington, lequel était, jusqu'à ces derniers mois, président du conseil économique consultatif près le président des États-Unis. Autant que je me souviens, c'était là le poste qu'il occupait.

Les occupations de ces messieurs les empêchent malheureusement de témoigner devant notre Comité avant plusieurs semaines. Je propose donc que nous laissions en suspens la proposition du sénateur Reid; nous pourrions l'examiner demain matin. Cela vous conviendrait-il, monsieur le sénateur Reid?

L'hon. M. REID: Oui.

LE PRÉSIDENT: Si les membres sont prêts, nous commencerons. A la dernière réunion, nous examinions le crédit 9 qui a trait à l'impression des rapports et autres publications des ministères. On constatera que le budget des dépenses de 1938-1939 ne renfermait aucun chiffre à ce sujet. Sauf erreur, les dépenses s'y rapportant étaient insérées sous d'autres rubriques. Cependant, nous avons les chiffres des trois dernières années, qui sont passablement uniformes: \$3,950,000 en 1949-1950; \$4,018,000 en 1950-1951 et \$3,905,000 à l'égard de 1951-1952. N'oublions pas qu'il s'agit de dépenses à des fins civiles; elles ne se rapportent ni à la défense ni à la production de défense. Ce montant comporte une diminution de plus de \$100,000. Y a-t-il des questions à ce sujet?

L'hon. M. HAIG: Oui, j'aimerais poser une question. Je diffère peut-être des autres, mais je dois avouer franchement que je ne lis jamais ces rapports qui ne cessent d'affluer à mon bureau. Je ne connais personne qui les lise. Je